

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 687f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Les Ministres du Conseil de l'Europe encouragent la bonne gouvernance et la démocratie au niveau local

Valence, 16.10.2007 – Les Ministres des Etats membres du Conseil de l'Europe ont adopté aujourd'hui la « Déclaration de Valence » qui expose leur accord sur plusieurs propositions importantes destinées à promouvoir la bonne gouvernance démocratique en Europe.

La Déclaration finale de la **15^e session de la Conférence des Ministres européens responsables des collectivités locales et régionales**, clôturée aujourd'hui à Valence, souligne la nécessité, pour les Etats, d'adopter des mesures en vue de garantir le comportement éthique des autorités locales et la transparence dans la gestion des affaires publiques et la prise de décision. Les Ministres ont convenu d'élaborer un **protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale** qui viendra consolider, au niveau européen, le droit à la participation démocratique, le droit des citoyens à l'information et les devoirs des autorités eu égard à ces droits.

Les Ministres ont de plus approuvé la **Stratégie sur l'innovation et la bonne gouvernance au niveau local**, destinée à mobiliser l'action des collectivités nationales et locales en les invitant à s'engager devant leurs citoyens à suivre les douze principes de bonne gouvernance démocratique. La Stratégie prévoit que les gouvernements et les associations de collectivités locales se mettent d'accord sur des programmes d'action spécifiques. Elle instaure par ailleurs un label européen d'innovation et de bonne gouvernance et un prix européen d'excellence pour récompenser les collectivités locales qui le méritent.

Dans leur Déclaration finale, les Ministres ont convenu d'améliorer l'intégration des résidents étrangers dans la vie locale et ont demandé la préparation d'un rapport pour la prochaine conférence ministérielle sur la participation démocratique dans les Etats membres, y compris la participation des étrangers.

Les participants ont réaffirmé leur engagement à l'égard de la pleine application de l'« **Agenda de Budapest pour une bonne gouvernance locale et régionale (2005-2010)** », qui recense les défis auxquels est confrontée la démocratie locale et régionale en Europe et énonce les mesures à prendre en conséquence. Ils ont de plus décidé de procéder à une analyse formelle de la mise en oeuvre de l'Agenda à l'occasion de la prochaine conférence ministérielle en 2009.

Les Ministres ont chargé la Ministre de l'Administration publique et des Collectivités locales de Finlande, Mari Kiviniemi, de préparer un rapport sur la façon de promouvoir l'action du Conseil de l'Europe sur la démocratie locale et régionale, y compris en relation avec les autres structures et organisations internationales, en particulier l'Union européenne et l'OCDE.

/..

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.

Les Ministres ont également exprimé leur soutien à des stratégies pour l'autoévaluation des politiques participatives et notamment à l'utilisation de CLEAR, outil analytique conçu à cette fin sous l'égide du Conseil de l'Europe en tant que modèle européen commun. L'outil a déjà été expérimenté dans 35 villes en Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, Pays-Bas, Norvège, Slovaquie et Espagne.

Parallèlement à cette conférence, le Conseil de l'Europe a lancé la « **Semaine européenne de la démocratie locale** », qui vise à sensibiliser à l'importance de la démocratie locale pour les citoyens européens et à promouvoir leur participation.

Contacts pour la presse

Jaime Rodríguez, Division de la Presse du Conseil de l'Europe :

Tel. + 33 (0)3 90 21 47 04; Mob. +33 (0)6 899 95 042; jaime.rodriquez@coe.int

Dmitri Marchenkov, Unité de Communication, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux :

Tel. + 33 (0)3 88 41 38 44; Mob. +33 (0)6 75 65 03 49 ; dmitri.marchenkov@coe.int